



Déclarations et Discours

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA

N° 75/44

NOV 12 1975

LIBRARY / BIBLIOTHEQUE
REFERENCE

CONTRIBUTION DU CANADA AU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Déclaration faite à la Conférence d'annonce des contributions au Programme des Nations Unies pour le développement, par madame Monique Bégin, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et représentante du Canada aux Nations Unies à New York, le 5 novembre 1975.

Chaque année, à l'occasion de la Conférence d'annonce des contributions, le Canada a le plaisir de réaffirmer son appui constant au Programme des Nations Unies pour le développement. L'année 1975 a été une année de grandes réalisations pour le PNUD. Lors de sa vingtième session, le conseil d'administration a fait preuve d'une attitude constructive en adoptant un nouveau mandat qui donnera plus de souplesse à ses opérations futures. De son côté, le personnel des bureaux extérieurs, du siège et des autres organismes a travaillé avec diligence pour améliorer sensiblement le rendement du PNUD sur le plan de la mise en oeuvre.

Le succès même de ces efforts pose de nouveaux défis importants. Pour la première fois peut-être, le rythme de la mise en oeuvre des programmes du PNUD dépasse les ressources disponibles. Il devient de plus en plus évident que le petit groupe de fidèles donateurs ne saurait soutenir seul les taux de croissance prévus pour le PNUD, et encore moins donner au programme l'impulsion nécessaire pour combler les vastes besoins du Tiers-Monde. Pour assurer à ce programme le taux de croissance nécessaire, il faudrait que les pays dont la situation économique s'est grandement améliorée augmentent considérablement leurs contributions, que certains pays suppriment les restrictions touchant la convertibilité de leurs contributions et que d'autres pays, qui sont en mesure de contribuer, acceptent de voir au-delà des préoccupations politiques dont ils se servent pour justifier leur non-participation; il faudrait en outre que les contributions des pays développés correspondent davantage à leurs capacités et que les donateurs de longue date maintiennent leur ferme appui. Pour que le nom de "Programme des Nations Unies pour le développement" reflète une réalité, le programme doit jouir d'un appui ouvert et généreux de la part de tous les membres de l'Organisation.

Le Canada est prêt à faire sa part pour relever le défi. Pour ce faire, il augmentera, en 1976, sa contribution ordinaire de 4 millions et demi de dollars canadiens, une majoration de 18.7

p. 100 par rapport à 1975, pour la porter à un total de 28 millions et demi. En plus de sa contribution ordinaire, le Canada consentira de nouveau, au cours de l'année qui vient, une somme supplémentaire d'un demi-million de dollars canadiens pour des projets dont le but est d'accélérer le développement des pays les moins développés. La contribution totale du Canada pour 1976 sera donc de 29 millions de dollars canadiens.

La préoccupation du Canada pour les besoins spéciaux des pays les moins développés et les États nouvellement indépendants est l'une des principales considérations qui motivent cette importante majoration de sa contribution. Toutefois, ces engagements sont sujets à l'approbation éventuelle des affectations de crédits par le Parlement canadien.